



FGR-FP Aude

BULLETIN DE LIAISON

Avril 2024
n° 35

Fédération Générale des Retraité.e.s de la Fonction Publique - Section de l'Aude

secrétaire départemental
directeur de la publication

Alain CAZANAVE
7 rue des Amandiers
11110 COURSAN

☎ 06 74 15 35 25
✉ secdep.fgrfp11@orange.fr

secrétaire dépt. adjointe

Danièle GROS
34 rue Baudelaire
11000 CARCASSONNE

trésorier départemental

Alain FERRIOL
24 avenue de Limoux
11250 SAINT HILAIRE

Imprimé par nos soins

Sommaire

- 1- Édito / loi « Bien vieillir »
- 2- Rapport d'activité 2023
- 3- Le mot du TD / « Bien vieillir »
- 4- Inscription à l'AG



Mercredi 22 mai 2024
Inscrivez-vous !
(cf. page 4)

Faire vivre et renforcer la FGR-FP

La tenue de notre AG est l'occasion d'inviter des retraité.e.s que l'on côtoie, que l'on croise, à venir nous rencontrer et apprendre à nous connaître.

Parfois par négligence, parfois par ignorance de son existence, on s'aperçoit que c'est possible de faire partager des préoccupations communes : présenter la FGR-FP, proposer l'adhésion directe, c'est possible pour chacun.e d'entre nous. Pensons-y !



Édito : **Pour un 1^{er} mai revendicatif !**

« La journée internationale des travailleuses et travailleurs va se tenir dans un contexte marqué par les guerres terriblement meurtrières, notamment en Ukraine et en Palestine. »

C'est par cette phrase que commence le communiqué intersyndical audois appelant au 1^{er} mai. La FGR-FP s'associe pleinement à cette initiative et invite ses adhérent.e.s à y participer nombreuses et nombreux.

Sur un plan intérieur, nul besoin de s'étendre sur les dégâts engendrés par la politique d'austérité du gouvernement. Au-delà des milliards d'euros qu'il veut ponctionner dans les poches des finances publiques, opposé à l'idée de toute remise en question de sa politique fiscale, voilà maintenant le fouet du licenciement agité par le gouvernement en direction des fonctionnaires.

Aux côtés des actives et actifs, retrouvons-nous le 1^{er} mai à :

- **NARBONNE** devant les Halles à 10h30
- **CARCASSONNE** Place Carnot à 14h suivi d'une fête intersyndicale à partir de 16h30 devant l'usine de la Belle Aude - ZI La Bourriette

Alain CAZANAVE - le 22/04/2024

Loi « Bien vieillir »... serpent de mer absolu

Adoptée le 27 mars 2024 par le Parlement, promulguée le 8 avril 2024, cette loi est censée répondre à un défi grandissant relatif à la prise en charge des personnes âgées confrontées à la perte d'autonomie à mesure que le vieillissement s'accroît. Toutefois, faute d'ambition et de moyens suffisants, elle ne convainc pas les professionnels du secteur qui s'inquiètent de l'abandon de la loi de programmation sur le « grand âge » promise par Macron dès 2018. On peut en effet craindre que la loi « Bien vieillir » ne soit en fait qu'un solde de tout compte même si le gouvernement envisage une perspective plus ambitieuse d'ici la fin 2024. On y croit tous à leurs promesses !...

Le vieillissement est un phénomène prévisible. L'espérance de vie augmente peu à peu mais pas celle en bonne santé qui tend plutôt vers une diminution, avec un creusement des écarts selon le genre et le statut social. Il faut adapter la société aux réalités du vieillissement et non l'inverse. Le vieillissement est à assumer collectivement, préventivement et positivement, il est au cœur d'enjeux sociaux, économiques et territoriaux.

Certes, la loi comprend différentes mesures sensées prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, mieux signaler les maltraitances et faciliter le travail des aides à domicile. Des dispositions sur les EHPAD et l'habitat inclusif complètent le texte. La loi prône un virage domiciliaire alors que le secteur de l'accompagnement des personnes âgées à domicile est déjà asphyxié et qu'il faudrait créer au bas mot 100 000 emplois pour répondre aux demandes nécessaires.

De belles intentions peut-être mais avec des moyens notoirement insuffisants dans le contexte budgétaire extrêmement tendu lié à des choix politiques et économiques pilotés par Bercy.

Suite en page 3

Rapport d'activité départemental - année 2023

L'année 2023 a été marquée par des événements tragiques internationaux qui s'éternisent, entraînant des atrocités et des drames humains incommensurables tels ceux qui se déroulent encore aujourd'hui sur le sol ukrainien et dans la bande de Gaza.. Ces conflits n'en finissent plus et les menaces d'extension à d'autres territoires sont bien réelles. Les solutions pacifistes ne trouvent pas la voie.

La FGR-FP s'est exprimée sur ces guerres en portant toujours et avant toute autre considération un message de paix. Départementalement, nous avons intégré les collectifs carcassonnais et narbonnais pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, créés à la suite du désastre consécutif au 7 octobre.

Au-delà de ces tragédies, la vie dans notre pays n'est pas un long fleuve tranquille. Notre société est confrontée à une gouvernance libérale qui privilégie les riches et qui se laisse gagner par des idées d'extrême droite, tournant ainsi le dos à une vie juste et solidaire.

Les salarié.e.s français.e.s, les jeunes, les sans emploi, les retraité.e.s, ont combattu durant de longs mois une nocive réforme des retraites qui, malgré de puissantes mobilisations populaires, a été validée dans des conditions contraires à un fonctionnement démocratique digne de notre République.

AGENDA des principales initiatives

Janvier : lettre électro n°91

Participation grève interpro le 19 et le 31

Intersyndicale préparation CDCA à Carcassonne

Février : lettre électro n°92

Envoi bulletin liaison n° 32

Manifs réforme retraites le 7, le 11 et le 16

Mars : Manif retraites les 1^{er} mars, 7, 11, 15, 23, 28

Participation à la journée internationale de lutte pour le droit des femmes le 8 mars

AG départementale le 10 mars à Capendu

Réunion du bureau à Carcassonne le 24

Avril : lettre électro n°93

Participation au congrès national de Dax (3 audois)

Mai : Participation aux rassemblements du 1^{er} mai

CED le 16 à Capendu

Envoi bulletin de liaison n°33

Juin : lettre électro n°94

Intersyndicale préparation CDCA à Carcassonne

Manif gr9 le 15 sur pouvoir d'achat

CDCA : séance plénière le 16

Septembre : réunion CEN à Paris les 19-20

lettre électro n°95

Plénière CDCA le 29 à Carcassonne

Octobre : Manif gr9 le 24 sur pouvoir d'achat

Novembre : lettre électro n°96

Envoi bulletin liaison n°34

Participation à la régionale à Nîmes le 8 (4 audois.e.s)

CED le 21 élargie aux adhérent.e.s

Manif interpro le 24

Réunion intersyndicale relative au CDCA du 15/12

Réunion collectif CPJDPI le 27 à Narbonne

Décembre : Réunions collectif CPJDPI à Narbonne les

4,11,18 / participation à certains rassemblements

Réunion CDCA le 15 à Carcassonne

Tout au long de l'année, la FGR-FP Aude a gardé le contact avec nos adhérent.e.s grâce à nos publications : 6 lettres électroniques, 3 bulletins de liaison ont notamment permis de relayer les informations nationales et départementales tant dans le cadre de la FGR-FP que de celui du groupe des 9, groupe dans lequel nous ne manquons pas de rappeler nos revendications sur le pouvoir d'achat, sur la santé et l'accès aux soins, sur la protection sociale, sur la défense et la promotion des services publics, sur la place des retraité.e.s dans la société. Ce groupe des 9, devenu incontournable dans le paysage revendicatif des retraité.e.s, fête cette année ses 10 ans de travail collectif dans une unité solide et constructive. Il ne manque pas d'appeler les retraité.e.s à se joindre aux initiatives des actives et actifs.

Notons aussi notre participation au CDCA de notre département, participation qui gagnerait sans doute à être plus effective tant les dossiers liés à la citoyenneté et l'autonomie sont essentiels, tel l'accès aux soins, domaine en grande difficulté dans notre département comme partout ailleurs. Comme pour le groupe des 9, le travail collectif en intersyndicale large est assez remarquable.

Enfin, nous ne pouvons pas clore ce rapport d'activité départemental sans avoir une pensée très forte pour notre camarade Jean-Claude Canal qui nous a quitté en 2023. Il était fidèle à la FGR-FP Aude depuis de très nombreuses années et il occupait le poste de trésorier adjoint de notre section départementale.

Son engagement était exemplaire. Un grand merci à lui.

La FGR-FP a la volonté de faire vivre l'unité et le pluralisme, dans le respect de la diversité avec l'objectif réaffirmé de défendre les intérêts des retraité.e.s issu.e.s des trois fonctions publiques.

Nous, retraité.e.s, aux côtés des actives et des actifs, des jeunes, des sans emploi, nous devons, dans l'unité la plus large, résister et militer pour un modèle social consolidé, une vie juste, solidaire et digne pour toutes et tous.



Le mot du Trésorier Départemental - Résultat année 2023

Concernant les adhérent.es, on constate une légère érosion qui s'installe, aussi bien pour les Adhérent.es Direct.es (-4) que pour les Adhérent.es Syndiqué.es(-6).

Le nombre total d'adhérent.es est de 183 (-10).

Pour rappel : exceptionnellement, par rapport aux contraintes d'organisation du congrès national qui s'est tenu à Dax au mois d'avril 2023, et en accord avec la Trésorerie nationale, le bilan de trésorerie 2022 a été clos au 30/11/2022. Les dépenses de décembre 2022 sont imputées sur l'exercice 2023, qui compte donc 13 mois. Le total des produits est de 3 041.48 euros, le total des charges est de 3 305.52 euros, soit un déficit de 264.04 euros pour l'exercice 2023. L'avoir disponible au 31/12/2023 est de 2 741.56 euros.

Ce déficit de faible ampleur s'explique par la durée de l'exercice de 13 mois et par une intense activité pour cette année (3 CED, 1 AG, 1 réunion de bureau, 2 préparations CDCA, 1 réunion régionale, 3 bulletins de liaison et le Congrès national).

Notons que les nouvelles modalités mises en place par la trésorerie nationale sont plutôt favorables à notre section départementale.

Précisons enfin que le bilan comptable de l'exercice 2023 a été validé par les vérificateurs aux comptes lors de la réunion de la Commission Exécutive Départementale (CED) du 7 février dernier.

En conclusion, la trésorerie est saine et permet un fonctionnement correct de la section départementale, mais il faut toujours rester vigilant sur les dépenses.

Alain FERRIOL - trésorier départemental

FGR-FP et communication

Pour sa communication, la FGR-FP nationale propose :

- le Courrier des Retraitées et des Retraités, apprécié des adhérent.e.s, riche d'informations et de réflexions précieuses (6 parutions/an),

- un site informatique

<http://www.fgrfp.org>

- des communiqués de presse,
- des circulaires adressées aux responsables nationaux, régionaux et départementaux.

Le Bureau National a créé depuis quelques années une lettre d'information électronique («newsletter») dont la fréquence de parution est liée à l'actualité. Si vous souhaitez la recevoir, il vous suffit de communiquer votre adresse électronique au secrétaire départemental, à l'adresse indiquée en première page, en précisant bien que cela concerne l'envoi de la «newsletter».

Naturellement vous pourrez vous désabonner dès que vous le souhaitez.

Suite de la première page à propos de la loi « Bien vieillir »

On peut se référer utilement à un article du 9 avril 2024 de la publication Alternatives Économiques intitulé :

Loi « Bien vieillir », grand âge, petits moyens.

L'article relève un premier pas insuffisant, toujours très éloigné des attentes et surtout de la fameuse loi « grand âge », maintes fois promise par Macron et ses ministres mais toujours mise sous le tapis.

Pascal Champert¹ notamment relève « des mesures pas inintéressantes » mais loin de pouvoir « changer la donne ».

Il dénonce la dérive des EHPAD dans lesquels « pour éviter de mettre la clé sous la porte, la seule solution proposée est de faire payer encore plus les personnes âgées et leurs familles ».

Ou encore Vincent Vincentelli² : « Des expérimentations, ça fait des années qu'on en fait. Aujourd'hui on est dans une situation d'urgence et cela ne peut pas être la seule réponse du gouvernement. Il nous faut impérativement un nouveau cadre global ».

Dans la presse locale du 10 avril 2024, relevons ce cri d'alarme de Jean-Jacques Marty³ : « Dans dix ans, on va avoir nos vieux qui dorment dans la rue. »

D'autre part, le CESE⁴ affirme « qu'une loi de programmation, d'orientation et de financement, à l'horizon 2030, est justifiée et nécessaire pour organiser et planifier des efforts financiers supplémentaires. »

Des avis convergent donc. Créer un rapport de force citoyen autour des personnes âgées et leurs aidants est une nécessité. Raison de plus pour se mobiliser pour une prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité Sociale.

Alain FERRIOL - Alain CAZANAVE

Petit rappel : Tout.e adhérent.e à jour de sa cotisation annuelle à un syndicat affilié à la FGR-FP est automatiquement intégré.e à la section départementale FGR-FP puisque son syndicat verse une quote part de sa cotisation de retraité.e à notre association.

Assemblée Générale Départementale - mercredi 22 mai 2024

À **CARCASSONNE** au Lycée Charles Cros
le **mercredi 22 mai** à partir de 9 heures

Ordre du jour :

- * accueil à partir de 9 heures
café, thé, jus de fruits, viennoiseries
- * **9h15** : début des travaux
 - rapport d'activité départemental
 - . discussion et vote
 - . élection des nouveaux membres de la CED
 - rapport financier départemental
 - . discussion et vote
 - compléments sur la vie de notre section
groupe des 9 / actions / PSC / CDCA
 - l'essentiel de la CE nationale des 14-15 mai
intervention du délégué régional Érick Michel
 - actualité nationale politique et sociale
 - questions diverses
- * **12h30** : fin des travaux

Repas pris en commun au restaurant pédagogique

Le menu

- . Apéritif
 - . Entrée : soufflé au Comté
 - . Plat : Poulet rôti, pommes Cocotte
 - . Dessert : Salade de fruits frais
- 24 € vin et café compris

Réservez avant le vendredi 17 mai

en retournant le bulletin d'inscription
ci-contre au secrétaire départemental.
Cette réservation vaut engagement.



Nous rejoindre... Être membre de notre CED
implique certes une présence lors de nos 3
ou 4 réunions annuelles. Mais c'est peu en
regard de ce que chacun.e peut ainsi
apporter à notre diversité, à notre
fonctionnement.

On ne sera jamais assez pour réfléchir à
l'avenir de la FGR-FP et pour s'opposer à la
politique sociale et fiscale de la Macronie
qui affaiblit notre niveau de vie... mais pas
celui des plus riches ! **ON COMPTE SUR VOUS !**

Fiche de candidature
à la commission exécutive de notre section.

Venez renforcer notre équipe de militant.e.s !

Conformément aux articles 3 et 5 de notre règlement
intérieur départemental, les candidatures à ces
commissions seront transmises par écrit au secrétaire
départemental 10 jours avant l'ouverture de l'AG.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : E-mail :

Adhérent.e : direct / par mon syndicat / par l'ARFEN
(rayer les mentions inutiles)

Est candidat.e à la
commission exécutive départementale (CED)

Candidature à adresser avant le lundi 13 mai

- Par e-mail : secdep.fgrfp11@orange.fr
- ou par courrier : Alain CAZANAVE
Secrétaire Départemental FGR-FP
7 rue des amandiers 11110 COURSAN



BULLETIN D'INSCRIPTION à l'AG

Mme ou M

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

E-mail :@.....

- ◇ participera à l'AG du mercredi 22 mai 2024
- ◇ s'inscrit au repas et réserve couvert(s)
- ◇ ne partagera pas le repas pris en commun

Le paiement de 24 € s'effectuera directement au
restaurant le jour de l'AG.

Bulletin à retourner **IMPÉRATIVEMENT** avant le vendredi 17 mai à

Alain CAZANAVE
Secrétaire Départemental FGR-FP
7 rue des amandiers 11110 COURSAN
ou à : secdep.fgrfp11@orange.fr